

## **Compte rendu du conseil municipal du 26 février 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six février, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Bruno BELTOISE, Maire.

Présents : Lmeke AARAB, Bruno BELTOISE, Vincent FEBRINON, Dominique GAZAIX, Serge FOPPOLO, Françoise HOURIE, Renaud RICHARD, Marc VITTECOCQ.

Absents excusés : Dominique GAZAIX procuration à Renaud RICHARD, Corinne BOUVIER procuration Lméké ARRAB, Luc EGNELL procuration Vincent FEBRINON, Ola DOLINSKA.

La séance est ouverte à 17h35, le quorum étant atteint.

### **Ordre du jour :**

- Demande de subvention dans le cadre des amendes de police.
- Questions diverses

#### **1) Amende de police : Aménagement parking**

Le Maire détaille le projet de réaménagement du stationnement existant et la création d'un nouvel espace de stationnement en contre bas de la station d'épuration.

Ceci sera accompagné d'une amélioration de la signalisation et du marquage au sol.

L'estimation des travaux est de 39 416 €.

Le Maire demande l'autorisation de lancer les demandes de subvention (amendes de police, etc....)

Vote : 10 pour - La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Questions diverses.**

- Lecture d'un courrier adressé aux élus concernant la sur-fréquentation de la Cascade en été. Des actions sont planifiées suite au sondage réalisé auprès de la population. Une information des villageois est prévue à court terme.
- Lecture d'un courrier d'un habitant intéressé par l'acquisition d'un terrain appartenant à la commune. Actuellement ce terrain n'est pas à vendre et l'intérêt de cet habitant est bien noté.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal se termine à 18h00.